

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Le pape et les conflits sociaux. — IV Le premier anniversaire du traité de Versailles (28 juin 1920). — V Morales en action. — VI Pie IX et la Pologne. — VII *L'Académie de Paroché* a vécu.

AU PRONE

Le dimanche 1 août

On annonce:

Le premier vendredi du mois;

La neuvaine à l'Assomption commence le vendredi, 6 août, pour se terminer le 14.¹

Dans le diocèse de Montréal, dimanche, le 23e anniversaire du sacre de Mgr l'archevêque; 1re retraite ecclésiastique, le soir.

Dans le diocèse de Joliette, vendredi, le anniversaire de l'élection de Mgr l'évêque.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 1 août

Messes basses

Du X dim. après la Pent., **semi-double**; mém. (dans le dioc. de Montréal, de l'Oct. de S. Jacques), de Ss. Pierre et Paul, de l'oct. de sainte Anne et des Ss. Machabées; préf. du dim.

Messe solennelle

De sainte Anne, **double de 1e cl.**; mém. du X dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. du dim. et de saint Alphonse de Liguori.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 8 août

A cause de la solennité de l'Assomption qui ne peut être déplacée, on anticipe en ce jour, la solennité des titulaires qui ne peut avoir lieu le 15.

¹ En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'im.orte où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.

Province ecclésiastique de Montréal

Diocèse de Montréal. — Du 27 juillet, saint Christophe; du 28, saint Nazaire (La Salle); du 31, saint Ignace (Montréal-Ouest); du 1 août, saint Pierre-aux-Liens; du 2, saint Alphonse (Youville); du 4, saint Dominique; du 5, Notre-Dame des Neiges; du 15, saint Laurent; du 11, sainte Philomène (Rosemont); du 12, sainte Claire (Tétraultville); du 13, saint Hippolyte et saint Jean-Berchmans.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 2 août, saint Alphonse (Granby); du 4, saint Dominique (Bagot).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 2 août, saint Alphonse (Storoway); du 7, saint Cajetan (Mansonville); du 9, saint Romain; du 11, sainte Suzanne (Stanhope); du 13, saint Hippolyte (Wotton).

Diocèse de Valleyfield. — Du 3 août, saint Etienne; du 9, saint Romain (Hemmingford); du 11, sainte Philomène; du 12, sainte Claire (Rivière-Beaudet).

Diocèse de Joliette. — Du 2 août, saint Alphonse de Liguori.

Province ecclésiastique d'Ottawa

Diocèse d'Ottawa. — Du 2 août, saint Alphonse de Liguori (Hawkesbury); du 4, saint Dominique (Luskville); du 5, Notre-Dame des Neiges (Masson); du 7, saint Cajetan; du 10, saint Laurent (Carlsbad-Springs); du 12, sainte Claire (Goulbourne).

Diocèse de Pembroke. — Du 2 août, saint Alphonse de Liguori (Chapeau); du 10, saint Laurent (Deux-Rivières); du 11, sainte Philomène (Bonfield) et saint Alexandre (Willie).

Diocèse d'Haileybury. — Du 6 août, Transfiguration (Cockrane); du 10, saint Laurent (Ramore); du 13, saint Hippolyte (Rivière-Croche).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 7 août, saint Donat; du 11, sainte Philomène (Montcerf).

Province ecclésiastique de Québec

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 5 août, Notre-Dame des Neiges (Charette).

Diocèse de Nicolet. — Du 7 août, saint Albert (Warwick).

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi	3 août	— Sainte-Théodosie. — Saint-Sauveur.
Jeudi	5 "	— Sherrington.
Samedi	7 "	— Eglise des Pères Franciscains.

LE PAPE ET LES CONFLITS SOCIAUX

(Extraits d'une lettre récente du pape Benoît XV aux évêques de la Vénitie)

POUR obvier aux maux inhérents à ces difficiles problèmes, l'Eglise seule a des remèdes sûrs et efficaces, conformes aux lois éternelles de cette justice que le monde réclame aujourd'hui à grands cris. Et ces lois de justice, il faut absolument les observer, mais en se tenant en dedans de leurs limites pour leur conserver leur caractère même de justice et leur force durable. Aussi, tandis que d'une part nous disons aux riches d'être généreux et de tenir plutôt à l'équité qu'au droit strict, d'autre part nous recommandons vivement aux prolétaires de ne pas mettre en péril leur foi chrétienne par des exigences qui dépasseraient la mesure. C'est en effet une tactique de nos adversaires de pousser à demander trop, même à l'Eglise, afin d'exciter ensuite le peuple à la défection s'il n'obtient pas tout ce qu'il a désiré.

Il faut donc s'abstenir de tout excès; et il y a toujours excès dans la violence et l'excitation à la haine des diverses classes sociales: excès lorsqu'on perd de vue que, malgré l'égalité et la fraternité naturelles des hommes, il y a entre eux bien des inégalités naturelles aussi; excès enfin quand on donne comme unique but à la vie humaine l'acquisition des biens terrestres.

Les pauvres et les besogneux savent bien quelle affection particulière nous avons pour eux, parce qu'ils représentent plus parfaitement à nos yeux Jésus-Christ. Mais nous craignons que, parfois, en réclamant leur dû, ils n'en arrivent à oublier le devoir et à léser le droit des autres qui est pourtant sacré, autant que le leur, aux yeux de la religion. Les adversaires enseignent, il est vrai, à léser les droits d'autrui, et ils

ont en cela pour alliés ceux qui mettent toute la béatitude de l'homme en ce monde ; mais le droit violé crie et criera toujours réparation.

Que les prolétaires restent donc dociles à la voix de l'Eglise, même si elle semble leur accorder moins que ses ennemis. Elle ne leur fait pas, en effet, des promesses exagérées et fallacieuses, mais elle promet ce qui est juste et durable. Qu'ils se souviennent que l'Eglise, bien qu'elle soit la mère de tous, a une prédilection pour les pauvres, et que, s'il lui arrive de défendre les riches, ce n'est pas parce qu'ils sont riches, mais parce qu'ils sont injustement attaqués. Que les riches, de leur côté, respectent l'Eglise, qu'ils se fient à son amour maternel et à son impartiale justice.

Vous, nos chers fils et nos vénérables frères, employez-vous de votre mieux à ce que le peuple réalise ses justes prétentions par des moyens pacifiques. Et comme à ce but concourent particulièrement les associations catholiques, souciez-vous de les développer et de les affermir partout chaque jour davantage. Que l'élite de votre peuple surtout y travaille, les jeunes y apportant leur force active, les anciens y consacrant leur prudence, leur sagesse et leur expérience. Pour le clergé, il ne faut pas qu'il se mêle aux agitations, encore moins aux séditions ; mais bien plutôt qu'il fasse tendre au mieux par ses exemples et ses conseils, et qu'il pacifie, quand il en est besoin, les esprits excités.

Ces associations, nous les recommandons instamment à l'attention des ouvriers et des patrons. Nous espérons qu'elles contribueront beaucoup, Dieu aidant, au bien commun, surtout si elles ne s'écartent jamais du respect de l'autorité ecclésiastique et des lois de la charité chrétienne...

LE PREMIER ANNIVERSAIRE DU TRAITE
DE VERSAILLES
(28 juin 1920)

L y a donc un an — lit-on dans un journal de Paris — que le traité de paix a été signé, à Versailles, dans la galerie des glaces, par les représentants de vingt-sept nations. Sans doute, la joie de la victoire était tempérée dans un certain nombre d'âmes de la France et surtout des régions libérées par ce regret bien naturel que les Allemands avaient fait fuir devant leur irruption nos populations envahies et que la fin des hostilités avait pris fin sans que nous fussions aller semer chez eux l'épouvante et les angoisses de l'exode pour bien leur faire comprendre ce qu'est une invasion. Mais sept mois avaient passé, et la générosité ayant cette particularité d'être chez les Français le sentiment prédominant, on se consolait dans l'espoir qu'une ère nouvelle allait s'ouvrir pour la paix et pour l'humanité avec la Société des nations. — Or, on se bat en Pologne, en Ukraine, dans la Russie du sud, en Arménie, en Syrie, en Mésopotamie. L'Allemagne montre une insigne mauvaise volonté à remplir les conditions du traité. La Société des nations n'est pas encore en état d'imposer au monde ses volontés. — Mais il nous reste le prestige de la victoire dont nous paraissions être moins conscients que les vaincus et qui doit aller grandissant encore avec le recul du temps. Puisse le sentiment de la solidarité entre alliés se développer dans la même mesure. Puisse le souci de la justice divine en être la base ! Là sera la véritable garantie d'une paix durable. ”

A cette note, ajoutons celle que M. Raymond Poincaré, l'ancien président de la république, dont la plume est infatigable, puisqu'il écrit tout ensemble à la *Revue des Deux-Mondes*, au *Matin* et au *Temps*, a voulu publier à l'occasion de ce même anniversaire. Elle est instructive, parce que très substantielle :

Nous sommes redescendus du ciel sur la terre. Tous les hôtes de Versailles sont rentrés chez eux. L'Amérique s'est, pour quelque temps, claquemurée dans sa doctrine de Monroe. Séduit par les délices légendaires du pays-où fut l'Eden, M. Lloyd George laisse volontiers sa pensée flotter loin de la vallée rhénane. L'Italie tient les yeux fixés sur les rives de l'Adriatique, La Pologne se bat contre la Russie. Une lueur d'incendie se lève sur l'Orient. La Société des nations, à qui, malgré la France, ont été refusés tous pouvoirs de surveillance et tous moyens d'action, assiste impuissante au réveil des vieux instincts belliqueux, et voit se dresser çà et là, les uns contre les autres, des peuples gonflés d'impérialisme qui cherchent à reculer leurs limites et à élargir leur domination. Restées côte à côte, en face de l'Allemagne, la Belgique et la France gardent plus fraîches les impressions de ces dernières années. Elles aperçoivent mieux aussi ce qui se passe au-delà du Rhin. Elles ne sont pas disposées à se laisser tromper par un débiteur qui bafoue ses créanciers ou par un bourreau qui s'efforce d'apitoyer ses victimes. Elles relisent les 440 articles, elles pointent ceux qui sont encore lettre morte, et elles craignent que, dans l'inattention générale, l'Allemagne ne garde, comme autrefois, ses armes aiguisées et sa poudre sèche. Avant-hier, en réponse à une utile question de l'abbé Wetterlé, M. Millerand a déclaré que les commissions de contrôle ne seraient pas supprimées le 31 juillet. Félicitons-nous-en, car leur besogne est loin d'être terminée. Mais après? Comment la Société des nations empêchera-t-elle l'Allemagne de reconstruire son armée et de reprendre ses fabrications? Et le charbon, quand nous sera-t-il plus régulièrement livré? Et les dommages de guerre, quand seront-ils réglés? Et les navires de commerce qu'attend l'Angleterre, quand lui seront-ils remis? L'Allemagne compte bien achever de détruire à Spa ce qui été fait à Versailles. Si les alliés ne veulent pas qu'elle y réussisse, il n'est que temps pour eux de se ressaisir. Qu'ils soient bien décidés par avance, comme le leur demande le gouvernement de la république, à imposer leurs volontés communes et à prendre, pour les faire exécuter, les gages nécessaires. A cette seule condition, nous pourrons célébrer sans trop de mélancolie l'anniversaire du traité.

Il est facile de constater que l'ancien président est inquiet. Au fond, tous ces traités et toutes ces alliances sont bâtis sur le sable... *Nisi Dominus aedificaverit domum, in vanum laboraverunt...* Mais, on ne veut pas comprendre. Tout est là.

E.-J. A.

MORALES EN ACTION

DEUX tableaux : un instituteur et une institutrice se racontant eux-mêmes feront tout cet article.

• • •

Lui nous est présenté par le Père Bessières, dans ses *Ames nouvelles*, gerbe d'articles parus dans les *Etudes*. Il s'appelait Pierre Lamoureux, il était instituteur public à Paris, professeur de l'enseignement primaire au collège Rollin. Il tomba glorieusement à Givenchy, le 3 octobre 1915, à l'âge de 33 ans. A 14 ans, il laisse ses études pour se lancer " dans le primaire ", il s'enfonce dans le syndicalisme révolutionnaire, devient anarchiste et apôtre d'anarchisme, disciple échevelé d'Hervé, de Romain Rolland, de Jean Grave, pacifiste militant et antimilitariste. Cependant, chose rare chez de tels sujets, son année de service militaire le réconcilie avec le principe d'autorité. Son âme droite, quoique dévoyée, commence à comprendre la beauté de la discipline, la grandeur de l'obéissance et l'idée de patrie. Rentré dans l'enseignement avec une vraie vocation de pédagogue, il sent qu'il doit former des hommes. Il le veut. Il en cherche les moyens. Que trouve-t-il? C'est ici que se place mon premier tableau, et c'est Lamoureux lui-même qui tient le pinceau :

J'avais surpris un gamin de la classe commettant une vilaine action. Je prends ma voix la plus grave pour le réprimander. Lui me regarde de ses yeux gris, sans la moindre gêne : — Mon ami, on ne fait pas cela. — Et pourquoi, M'sieu? — Parce que c'est défendu. — Et par qui? — J'hésitai, abasourdi. — Au fait, par qui? Mais il ne fallait pas avoir le dessous. Je fronçai les sourcils : — Par qui?... Par moi. — Je me retournai, tandis que le gavroche murmurait à son voisin : — Qu'est-ce que ça me fait? C'pjon!

Je songeai à partir de ce fait pour une leçon de catéchisme moral laïque. Je possédais toutes les théories des manuels les plus récents, hygiène, respect de soi, solidarité. Par avance, je vis mes gaillards ouvrir des yeux immenses, puis éclater de rire. Jamais

je n'avais senti aussi douloureusement la pauvreté, la sottise, la niaiserie de tout ce catéchisme auquel ses auteurs ne croyaient d'ailleurs pas plus que moi. Mais il fallait avoir l'air de faire quelque chose. Avouer tout de suite, comme certains hauts mandarins de l'enseignement primaire ou supérieur, que nous ne savons pas, que le bien et le mal étaient pour nous des mots vides de sens, qu'il existait tout au plus des actes *utiles* ou jugés tels par la majorité des consciences, et des actes *nuisibles* que la société réprouvait au nom de ses intérêts : avouer cela devant nos gamins d'esprit très éveillé, autant eût valu les nourrir de trois-six. Puis, surtout, les parents n'auraient pas manqué de crier au scandale.

A tout prix, il fallait sauver le mot fétiche : *Ceci est défendu*. Oui, mais pourquoi et par qui ? N'y avait-il pas, dans la réplique de mon gamin, plus de philosophie que dans mainte docte dissertation de Léon Bourgeois, de Durkheim, de Lévy-Briühl, de Belot, d'Albert Bayet ? Pour conclure, je levai mon doigt d'un air menaçant. — Si je te repince !... Et si je ne le pinçais plus ?... C'était donc là, réduite à ses proportions réelles, cette vocation d'éducateur dont je m'étais fait un si bel idéal ! Faire naître la peur du gendarme ou du *pen-sum*, me transformer moi-même en gendarme ou en vulgaire "pion" ! C'était moins beau qu'un métier de police, car ce dernier généralement croit à la loi, et moi, je n'y croyais pas.

La citation est longue, mais combien instructive. Ainsi parti, notre instituteur, vrai pédagogue par vocation, devait nécessairement aller jusqu'au bout : à la recherche de la vérité pédagogique et à sa découverte, à la foi. Il la conquiert pleine, entière, jusqu'à la confession et la communion aux Pâques de 1914. Et il allait en devenir apôtre, comme il avait été apôtre d'anarchisme, quand la guerre le prit et le frappa en héros chrétien jusqu'à la moëlle.

* * *

Elle se révèle dans une lettre publiée par la *Revue pratique d'apologétique* du 15 février 1916. Cette institutrice officielle est chrétienne. Mais elle veut loyalement observer la neutralité et faire appel à toutes les ressources que recèle la morale de M. Buisson. Je cite :

A chaque faute découverte, j'essayais de faire comprendre pourquoi on avait mal agi, mais je devinais bien derrière leurs fronts têtus que, malgré mes paroles, le mal c'était surtout d'avoir été pris... Alors, je disais des histoires... Mais, je sentais qu'il manquait quelque chose à mon enseignement, que les mots *âme, conscience, perfection, bien, devoir*, seraient à jamais figés, stériles, indifférents — des mots enfin! — tant que je ne trouverais pas l'étincelle qui leur donnerait la vie... Un jour, tandis que bien découragée, je me débattais contre la même difficulté impossible à résoudre, *sans préméditation aucune*, je changeai de méthode et j'oubliai la neutralité qui m'avait si mal servi. Je montrâis ce que serait un enfant qui voudrait son âme très belle. Ils n'écoutaient guère! Soudain, je demandai à l'un d'eux:—Qui t'a donné une âme? —Silence.—C'est Dieu... Et tu sais bien qu'il faudra lui rendre cette âme un jour; quand ton corps sera mort, il te la demandera. Oseras-tu la lui donner laide, pleine de défauts et chargée de mensonges? — L'effet fut immédiat et je ne l'oublierai jamais. Tous les yeux me regardaient avec inquiétude. J'avais trouvé une porte qui jamais ne se fermerait plus. Je m'attachai d'abord à détruire en eux l'habitude du mensonge et de l'hypocrisie. — Quand vous me trompez, Dieu vous voit... C'est lui qui m'a mise près de vous pour le remplacer. — Quel étonnement dans tous les yeux! On eût dit que je prenais un autre visage. Depuis ce jour, la défiance est tombée et j'ai su me faire aimer très vite... Maintenant, la leçon de morale est devenue la préférée par eux et par moi. Les yeux brillent et se fixent sur les miens. Nous ne parlons pas de perfection, de dignité humaine. A tout cela nous donnons un nom très doux à dire: le bon maître, c'est-à-dire le *modèle vivant*. Toutes les belles leçons du christianisme, mes petits les ont comprises...

Et ces choses incompréhensibles et inexplicables pour la philosophie humaine: l'expiation; le mérite, les grands problèmes de la souffrance et de la mort, tout cela est saisi par ces petites âmes si obtuses jusque-là. Résultat: quand, au bout de dix-huit mois, vint, devant l'inspecteur et deux directrices d'école, l'examen oral du C. A. P. (certificat d'aptitude pédagogique) l'inspecteur fut charmé:—C'est vraiment une petite famille ici, dit-il, vos enfants sont très vivants et pourtant très disciplinés. — Et les dames ne manifestèrent pas moins d'admiration. Le plus joli est que l'inspecteur, abordant ensuite la question pédagogique, demanda à la récipiendaire: — Quel

est le *grand principe* de notre enseignement, mademoiselle?— Silence... — Mais, la *neutralité*... Heureusement que vous observez le principe tout en ayant l'air de ne pas le connaître. Oui, mais si la maîtresse l'avait vraiment observé, aurait-on eu à la féliciter de sa " petite famille " ?

* * *

Ces deux scènes vécues se passent de commentaires. Elles font ressortir l'inanité de la morale athée dans l'éducation. Sans appui rationnel, sans modèle idéal, et sans autre sanction que la " peur d'être pris ", elle ne saisit pas l'être enfantin, elle ne pénètre pas l'intimité de la conscience, elle n'exerce pas sur la pensée, sur le cœur, sur les passions, cette haute police d'un pouvoir surhumain à qui rien n'échappe et dont l'autorité emprunte à l'amour plus encore qu'à la crainte son autorité transcendante et vivante... CYR.

La Croix (de Paris), 24 juin 1920.

PIE IX ET LA POLOGNE

A l'occasion de la cérémonie de l'imposition de la barrette aux nouveaux cardinaux, le 18 décembre dernier, Benoît XV a rappelé une prophétie de Pie IX relative à la Pologne. Après avoir dit qu'il avait assisté à l'aube pleine de promesses de la vie du cardinal Valfré di Bonzo, il lui souhaita de ne point achever sa carrière sans avoir ajouté encore aux nombreux services que déjà il avait rendus à l'Eglise.

Puis parlant des deux nouveaux cardinaux polonais : " Faisons le même souhait, continua-t-il, aux deux illustres représentants de la Pologne ressuscitée qui entrent en même temps dans le Sacré Collège. Puisqu'ils sont dans la force de l'âge, nous avons confiance que notre désir sera facilement satisfait. Mais nous nous reposons plus spécialement sur la protection-

visib
Pie
offe
collè
Vars
peu
notr
plus
aprè
port
juge
et de
de v
des
auto



toute
titut
mes.
mati
Ur
nut,
sera,
qu'el
Cécil
ees e
et bo

visible que la Très Sainte Vierge étend sur la Pologne. Quand Pie IX, de sainte mémoire, voulut que l'un des cierges à lui offerts dans la canonisation de saint Josaphat fut conservé au collège polonais de Rome jusqu'à ce qu'il pût être porté à Varsovie en signe de la liberté recouvrée par la Pologne, bien peu de personnes ajoutèrent foi à l'esprit prophétique de notre prédécesseur. Mais le beau cierge, que nous-même avons plusieurs fois admiré, peut aujourd'hui, plus de dix lustres après la prophétie de Pie IX, être porté à Varsovie. Vous le porterez, vous, cardinaux de Pologne, de la manière que vous jugerez la meilleure pour attester que si, aux jours d'angoisses et de tribulations, le Saint-Siège s'intéressa toujours au sort de votre noble nation, il l'entoure aujourd'hui de ses sollicitudes encore plus spéciales, désirant que tous ses fils se serrent autour de la chaire de saint Pierre. ”

L' "ACADEMIE DE L'ARCHEVECHE" A VECU

LES choses, comme les gens, ont leur destin. Elles durent d'ordinaire, au moins beaucoup, d'entre elles, plus longtemps que les hommes. Mais elles finissent toutes par vieillir et par mourir un jour, elles aussi. Des institutions participent à ce sort commun des choses et des hommes. Car elles tiennent des deux, puisque, tout en étant matière, elles ont en même temps comme une âme.

Une institution qui nous fut longtemps chère, et qui connaît, certes, ses jours de gloire, l'*Académie de l'archevêché*, sera, ces vacances finies, une chose du passé. Il a été décidé qu'elle ne rouvrirait pas ses portes. La petite rue Sainte-Cécile n'entendra plus, en septembre prochain, les ébats de ces essaims d'enfants, auxquels elle était habituée, bruyants et bourdonnants, comme des abeilles, et parfois piquants, eux

aussi. Ce sera un grand changement autour de nous. On s'y accoutumera, comme à tant d'autres.

Pourquoi disparaît-elle? Oh! c'est bien simple. Son utilité a cessé pour le quartier. En bas de notre rue Lagauchetière, où loge, ainsi que l'on sait, le vraiment trop modeste palais archiépiscopal, la population, encore assez dense au moment de l'érection de la paroisse de la cathédrale (aujourd'hui de la basilique), il y a quinze ou seize ans, a beaucoup diminué, ces années-ci, par suite de la division de la paroisse Sainte-Hélène, puis des agrandissements ou des constructions des gares du Grand-Tronc, du Pacifique-Canadien et du Grand-Nord. En outre, des écoles de garçons ont surgi, nombreuses, dans les paroisses voisines. Tant et si bien que notre paroisse, comme telle, ne fournissait plus, de ce côté, qu'un nombre fort restreint d'élèves. D'autre part, le courant est à la centralisation de toutes les écoles naguère indépendantes — l'*Académie de l'archevêché* était de celles-là — sous la direction de la commission scolaire. Tout considéré, il a paru préférable aux autorités concernées de classer la vieille bâtisse en briques... et de licencier le personnel. Cruauté du sort, l'*Académie de l'archevêché* a vécu!

* * *

En ce temps-là — c'était vers 1860 — la rue Sainte-Cécile s'appelait Sainte-Marguerite, et feu Mgr Bourget, venu se fixer dans l'ouest, en plein milieu anglais et protestant, après l'incendie de l'Ancien évêché et de l'ancienne cathédrale (coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis) en juillet 1852, s'occupait à bâtir. Outre l'évêché et la cathédrale provisoire, pour le besoin des familles, qui se groupaient près de l'ancienne rue du cimetière (aujourd'hui rue de la cathédrale), il fallait des écoles. On en construisit une pour les garçons, sur la rue Sainte-Marguerite. Celle des filles se construirait

plus tard, sur la rue Lagachetière, coin de la rue des inspecteurs.

L'école des garçons, que l'on plaça sous le patronage et le vocable de saint Antoine, fut d'abord confiée à des prêtres séculiers qu'assistaient des clercs et des laïques. Successivement, MM. les abbés Edmond Moreau, Zotique Racicot, Téléphore Harel et Etienne Demers furent chargés de sa direction.¹ Dès les premières années, on eut, à cette école Saint-Antoine, au témoignage d'un survivant de l'époque — notre excellent " Joe " (M. Joseph Guindon), le modèle des sacristains et employés fidèles depuis cinquante ans! — un bon nombre d'enfants. Les classes étaient suivies avec entrain. Il paraît même que M. Moreau, le futur aumônier des zouaves, avait le bras long et solide. Il fallait savoir sa leçon et ses prières, ou gare!...

En 1873, Mgr Bourget appela les Frères des Ecoles chrétiennes à la direction de l'école ou de l'académie Saint-Antoine. C'était assurer son succès et ses progrès. Pendant cinq ans (1873-1878), les Frères, qui venaient chaque jour faire la classe, continuèrent de résider à leur maison de la rue Côté. En 1878, ils s'installèrent à l'école de la rue Sainte-Marguerite. A cette occasion, Mgr Fabre demanda qu'on donnât désormais à l'établissement le nom officiel d'*Académie commerciale de l'évêché* (plus tard *de l'archevêché*). Mais comme les chers Frères augmentaient en nombre constamment pour suivre naturellement la progression des élèves, le local devint bientôt trop petit. Mgr Fabre leur offrit alors l'hospitalité dans les mansardes de son propre palais. Ils y logèrent sept ans (1880-1887). Enfin, en 1887, les locaux ayant

¹ M. Moreau devint plus tard chanoine et aumônier des zouaves, puis curé de Saint-Barthélemi; M. Racicot, chanoine, puis évêque-auxiliaire; M. Harel, chancelier du diocèse; M. Demers, curé d'Ormslow, puis de Rigaud.

pu être uffisamment agrandis, les Frères se réinstallèrent chez eux, sur cette rue Sainte-Marguerite, qui allait tôt après prendre le nom de rue Sainte-Cécile. Et ils vivaient là, nos chers Frères, depuis trente-trois ans, travaillant dans l'ombre et la modestie, à la formation des enfants, selon l'esprit et suivant la règle de leur admirable fondateur, saint Jean-Baptiste de la Salle.

Durant ce demi-siècle d'existence de l'*Académie de l'évêché* ou de l'*archevêché*, les directeurs de l'établissement ont été, successivement, les Frères Hosea (1873-1875), Flaminian (1875-1877), Narcissus-Denis (1877-1888), Marcellian (1888-1893), Narcissus-Denis — pour la deuxième fois — (1894-1912), Mark (1912-1918) et Andrew (1918-1920).

* * *

Les chers Frères travaillaient dans l'ombre, avons-nous dit. L'on sait, en effet, que les fils de Jean-Baptiste de la Salle sont, par état, des laborieux autant que des humbles. Leur règle est sévère et laisse peu d'ouverture à la fantaisie et aux aisés de la vie. Levés de bonne heure, vaquant à la prière, aux études ou aux classes, constamment pris dans l'étau de la vie commune, ils se donnent tout entiers à leurs élèves, depuis le 1er de l'an jusqu'à la fin de juin, et depuis le 1er septembre jusqu'à la fin de décembre. Aux mois des vacances, ce sont les retraites, les études encore, les examens... Quelle vie de sacrifices et quelle vie remplie! D'autre part, on les saurait pareillement, trop souvent, on les ignore, les chers Frères, en les appelant — ô ironie des mots! — les ignorantins, on les ignore et on les oublie. Le monde est si léger et si frivole qu'il méconnaît, la plupart du temps, ses meilleurs amis.

Et cependant, quels puissants artisans de bien que ces religieux maîtres d'école! Nous l'avons bien vu à l'*Académie*

l'archevêché. Le cher Frère Denis (mort en 1912), qui en fut le directeur pendant trente ans, restera, pour ceux qui l'ont connu, le type achevé du parfait religieux et du maître dévoué. Les générations nombreuses, qui ont passé sous ses yeux et subi sa forte et douce action, n'ont pas le droit de l'oublier et doivent en bénir Dieu. Son successeur, Frère Mark — Brother Mark, comme on disait toujours — qui avait été longtemps son principal collaborateur, le continua magnifiquement. Nous le voyons encore, ce cher Brother Mark, qu'on nous pardonne ce souvenir trop personnel, aux distributions des prix, affairé, tout en nage, un mouchoir blanc au cou, proclamant ses lauréats, avec quelle fierté! *Look out, boys!* Oh! les braves gens que ces maîtres-là. Et, notons-le bien, prédécesseurs ou successeurs, ils furent tous ainsi.

L'*Académie de l'archevêché* fut longtemps, avec l'*Académie du Plateau*, surtout avant la fondation du Mont-Saint-Louis, l'académie commerciale en faveur et à la mode devant le public de Montréal. On se faisait justement gloire d'avoir reçu là sa formation. Les "gradués" qui en sortaient n'avaient pas de peine à se placer, au premier rang, dans nos banques et nos meilleurs maisons de commerce. On les recherchait et on les retenait à l'avance. C'est dire que leurs maîtres, qui ont été ainsi à la peine pendant quarante-sept ans, ont largement mérité la considération, le respect et la gratitude des honnêtes gens.

Au cours de leur demi-siècle de séjour dans le voisinage de l'évêché ou de l'archevêché,² nos chers Frères ont toujours

² Un souvenir d'un intérêt particulier se rattache à ce voisinage de l'archevêché et de son académie pour les ecclésiastiques qui venaient jadis "servir" à la cathédrale. L'un d'entre nous était tenu, chaque dimanche, d'aller faire le catéchisme à l'*Académie*. Et comme les chers Frères étaient très accueillants, le poste était envié. — E.-J. A.

dirigé les cérémonies à l'église cathédrale. Brother Mark, en particulier, a rempli la fonction de directeur de nos enfants de chœur pendant de nombreuses années. Qu'on n'ait pas eu à leur passer, de temps en temps, quelques distractions ou quelques oublis, ce serait exagéré de le dire comme de le penser. Mais, en somme, que de dévouement cela représente, durant tant d'années ! Ce ministère au pied des autels, qui les rapproche si singulièrement du prêtre, nos chers Frères, de leur résidence de la rue Côté, nous en continueront les bons offices. Quelques-uns d'entre eux, par conséquent, seront encore des nôtres, et nous en sommes heureux. Mais, pour le grand nombre, ils s'en vont ailleurs, se dévouer et se donner à d'autres oeuvres. De ceux-là, aussi bien que de ceux qui sont partis déjà pour les rives d'où l'on ne revient plus, nous garderons, qu'il nous soit permis de le leur dire, devant Dieu, le meilleur des souvenirs.

Au moment où ces excellents religieux nous quittent, nous leur devons, nous semblait-il, dans ces annales de la vie de l'archevêché et du diocèse que constitue notre *Semaine religieuse*, un spécial hommage de gratitude et de respect. Nous nous honorons de pouvoir écrire que nous avons été autorisé par Mgr l'archevêque de Montréal à le leur rendre publiquement, ce hommage, en son nom et au nom du personnel de sa maison.

* * *

Quand même, l'*Académie de l'archevêché* devient une chose du passé. Elle meurt ! Et, la mort, c'est toujours triste ! Mais elle meurt, proclamons-le une dernière fois, avec, à son crédit, tout un acquis de mérites et de gloire. L'histoire de Montréal se devait de l'enregistrer pour les temps à venir.